



05/2024

MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le douze mars à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 07 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : Mme MJ.RUSKONE – M. J.WATIER – M.D.DUFAU -M.S.GILBERT- Mme L.LESBATS – Mme C.LACOSTE –Mme S.CHAMPILOU -Mme C.GUILLET- M. T. LAMARQUE – M. F.PEHAU- M.T.DEVERT- Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT- M. C. VIGNEAU- M.G.NAPIAS

Absent : M. Guy VILLENAVE donne procuration à M. Claude VIGNEAU, Mme Virginie DOUET donne pouvoir à MM S. CHAMPILOU, Mme I. LESBATS donne pouvoir M. Gérard NAPIAS, M. S. LABAT donne pouvoir à M. T. DEVERT

Mme CHAMPILOU est élue secrétaires de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 4

OBJET : Affectation des résultats de clôture du Compte Administratif de la Commune 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles d'affectation des résultats,

Le Conseil municipal, ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Jean WATIER, après avoir approuvé le compte administratif, de l'exercice 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement réel de :	657 610,63
- un excédent reporté de l'année n-1 :	1 604 547,27

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 262 157,90
- un déficit d'investissement de :	1 039 045,06
- un déficit des restes à réaliser de :	820 244,38

Soit un besoin de financement de :	1 859 289,44
------------------------------------	---------------------

Le conseil municipal, décide à l'unanimité

-D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : excédent	2 262 157,90
Affectation complémentaire en réserve (1068)	1 859 289,44
Résultat reporté en fonctionnement (002)	402 868,46
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	-1 039 045,06

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.

Gérard NAPIAS



La secrétaire de séance

Sabine CHAMPILOU